



Pays de Retz

La commune fait l'analyse des besoins sociaux

Saint-Brevin-les-Pins — Une riche étude du bureau nantais Compas, spécialiste de l'analyse démographique, permet de mieux connaître la population et ainsi prévoir et projeter le futur de la ville.

L'analyse des besoins sociaux est une obligation légale qui, depuis la loi de 2016, s'impose au Centre communal d'action sociale (CCAS). Il a missionné le bureau nantais Compas pour réactualiser celle menée en 2018.

Dans un document de près de 180 pages, à partir de données chiffrées étayées, l'étude analyse finement la population locale, sa composition, sa trajectoire et la structure de la cité avec la mise en évidence de ses points forts et aussi de ses faiblesses.

« **Famille, enfance, jeunesse, ménage sans enfants, seniors, population fragile, progression démographique, acteurs économiques et mobilité professionnelle, toutes les composantes de la vie locale sont passées au crible** », explique Claudine Peyssy, adjointe aux affaires sociales de Saint-Brevin-les-Pins.

Une population vieillissante

Quelques exemples. 71 % des résidents sont propriétaires, et les logements sont souvent grands après le départ des enfants. La population, entre l'attrait du littoral et le coût du foncier, vieillit et les projections évoquent une population de près de 8 000 personnes âgées de 65 ans et plus à l'horizon 2044. 65 % des actifs vivant à Saint-Brevin n'y travaillent pas pendant que 62 % des personnes travaillant à Saint-Brevin n'y habitent pas, véritable casse-tête pour la mobilité.

Enfin, et c'est un vrai sujet de préoccupation, 800 personnes vivent sous le seuil de pauvreté. Bien évidemment, la couverture médicale est, comme malheureusement partout en



La maire de Saint-Brevin, Dorothée Pacaud, et Claudine Peyssy, adjointe aux affaires sociales, veulent profiter de l'analyse des besoins sociaux pour renforcer l'efficacité de la politique sociale de la Ville.

| PHOTO : OUEST-FRANCE

France, un sujet de préoccupation

L'accès aux droits et aux soins à travailler

À partir de ce diagnostic, le cabinet a établi des préconisations autour de cinq axes prioritaires et de treize actions. L'ensemble des acteurs du secteur social s'est mis en ordre de marche autour de deux priorités absolues, l'accès aux droits et aux soins. « **Nous avons construit un groupe de travail, avec, autour du CCAS, la mission locale, le Guipa Clic** (Guichet d'Information aux per-

sonnes âgées), **la CAF, France Service, le Département, la CTG** (Convention territoriale globale), **l'EDS** (Espace départemental de solidarité), **Pôle emploi et les associations locales pour réunir nos forces et coordonner nos actions. Nous voulons connaître le public invisible, celui qui ne sait pas ses droits et reste isolé. Déjà en conseil communautaire, nous avons décidé de renforcer les moyens de France Service** », prolonge la maire, Dorothée Pacaud.

La santé reste l'autre sujet majeur de préoccupation car, malgré l'initiati-

ve de la maison de santé qui emploie quatre médecins, l'offre locale est toujours très inférieure à la demande et le vieillissement de la population ne va qu'accentuer la demande.

« **L'analyse des besoins sociaux a mis en évidence la réalité de notre commune. Les données sont passionnantes et, nous allons, très prochainement, sous une forme ou sous une autre, les rendre accessibles aux Bréviinois. Nous devons préalablement travailler la forme afin que l'étude soit accessible** », terminent les élus.